

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

Trophée Caïssa – Phase qualificative.

Article 1 : Organisation

Le club **JEEN** organise un tournoi qualificatif à la finale du trophée Caïssa- événement mis en place par le groupe Wolfangel Events, le barreau de Paris Echecs et le club du cercle national des armées.

L'événement se déroule suivant le règlement de cette compétition mis en annexe.

Le tournoi est ouvert à tous les joueuses disposant au moins d'une licence B ou affiliées à une fédération reconnue par la F.I.D.E. pour la saison 2022-2023.

Celui-ci se déroulera en 7 rondes à la cadence 12min +3s/coup

Les résultats sont comptabilisés (Homologation N° 57739) pour le classement FIDE rapide de mars 2023.

Article 2 : Règles

Les règles du Jeu sont celles de la Fédération internationale d'échecs(FIDE) en vigueur à la date du tournoi;

En particulier l'annexe A spécifique au jeu rapide, en se plaçant dans le cadre de l'article A.5, s'applique pendant l'ensemble de la manifestation.

Les appariements se font au système suisse.

Les appariements seront assistés par ordinateur avec le logiciel PAPI sous contrôle de l'arbitre principal.

Le classement Elo pris en compte pour les appariements et pour le classement est le elo Rapide Fide. En cas d'absence de celui-ci, l'arbitre utilisera dans l'ordre de priorité suivant :

① Le elo standard FIDE ② Le elo rapide FFE ③ La considération que la joueuse est non classée.

Seront appariées à la 1^{ère} ronde toutes les joueuses qui auront fait contrôler la situation de leur prise de licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 : Horaires et lieu de jeu

Lieu : 53 rue Erlanger 75016 Paris

La clôture des inscriptions sera actée à 14h00 le 12 février 2023 ou après atteinte du nombre maximal de 40 joueuses.

Les retardataires pourront être appariées à la ronde 2 uniquement avec accord de l'organisateur et de l'arbitre.

Ronde N°1 : 14h30

Remise des prix : Vers 18h00

Article 4 : Prix et inscriptions

Droits d'inscriptions :

Avant le 10 février 2023 : 25€/adultes 20€/jeunes

A partir du 10 février 2023 : 15€/adultes 10€/jeunes

Répartition des Prix : Les prix seront non cumulables.

La liste des prix sera confirmée au plus tard après la 3^{ème} ronde.

Les prix seront attribués à la place

L'absence à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle.

Article 5 : Départages

Le départage des ex-aequo se fait suivant le règlement du Trophée Caissa (Bucholz tronqué d'une partie, puis cumulatif puis performance)

Article 6 : Conduite des joueuses

Une joueuse ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un des arbitres et n'est pas autorisée à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position silencieuse. La perte de la partie sera déclarée pour toute joueuse qui, pendant sa partie, sera surpris à utiliser un appareil de communication ou tout joueuse possédant sur lui un appareil électronique qui produira le moindre son.

Il est strictement interdit de fumer, vapoter ou d'amener des boissons alcoolisées sur les lieux du tournoi.

Une attention particulière sera portée au respect du lieu de jeu et tout acte de dégradation sera sanctionné de l'exclusion immédiate.

Pour chaque partie, l'arbitre annonce le lancement des pendules, la partie sera perdue par forfait pour toute joueuse ne se présentant pas devant la partie avant l'écoulement total de son temps. Sauf décision contraire de l'arbitre principal, une joueuse forfait pour une partie sera exclue du tournoi.

Article 7 : Dispositifs de contrôle

- a) Contrôle anti-dopage :
Les participantes acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participantes ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle,
- b) Contrôle anti-triche :
Toute joueuse soupçonnée de tricherie devra se conformer aux directives de l'arbitre. En cas de prise en flagrant délit ou de doute raisonnable, l'arbitre entamera les démarches auprès de la commission fédérale de Fair-play qui peut être suivie d'une procédure disciplinaire si la triche est confirmée.

Article 8 : Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est Julien Clarebout (Arbitre FIDE – Fédéral Elite 1)

Il sera assisté de Patrick Vigna

Toutes les joueuses s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.

Arbitre Principal

CLAREBOUT Julien

L'Organisateur

GATINE Marc